

## Questions orales

## L'ÉCONOMIE

## LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE DE L'ALBERTA

**M. Stanley Hudecki (Hamilton-Ouest):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des finances. Dans un discours récent, le premier ministre de l'Alberta a laissé entendre que la flambée des taux d'intérêt pouvait être attribuée à l'échec des négociations en matière d'énergie avec le gouvernement fédéral. Le ministre peut-il confirmer ou infirmer cette théorie?

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)):** Madame le Président, il est bien évident qu'on peut spéculer sans fin sur les diverses causes des hausses des taux d'intérêt. Cependant, j'aimerais faire remarquer que le système qui existe dans notre économie explique que lorsqu'il y a des hausses de taux d'intérêt, cela dépend d'abord et avant tout de la demande d'argent, de la demande de prêts et aussi des autres phénomènes qu'on peut observer sur les marchés financiers.

\* \* \*

[Traduction]

## L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

## LE BIEN-FONDÉ DE L'EXPANSION DE L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

**M. Mark Rose (Mission-Port Moody):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre et elle n'est pas dans la même veine de celles qu'on lui a posées tout à l'heure. Il y a quelques jours, le premier ministre a justifié la participation du Canada au cartel international de l'uranium en affirmant, en substance, que l'intérêt public devait être préservé. Dans un document préparé par Énergie, Mines et Ressources et publié hier à son insu, on examine différents moyens d'aider et de relancer l'industrie de l'énergie atomique présentement aux prises avec des difficultés économiques.

Le gouvernement a-t-il des preuves irréfutables que l'expansion de l'industrie nucléaire, compte tenu des risques qu'elle comporte, correspond effectivement à l'intérêt public? Le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'avant que d'autres réacteurs nucléaires soient imposés au public canadien ou que toute autre vente à perte soit conclue avec un pays étranger, on entreprendra de démontrer que notre industrie nucléaire sert effectivement les intérêts du public canadien?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, à l'heure actuelle il n'y a pas de projet de construction de nouveaux réacteurs en cours au Canada. Je pense que des décisions à ce sujet ne seront pas prises d'ici plusieurs mois, sinon quelques années. Quant à la possibilité d'exportation, l'honorable député est au courant du fait que nous sommes en négociations à l'heure actuelle avec divers pays, particulièrement la Corée et la Roumanie, en vue de la vente de réacteurs supplémentaires, ce qui assurerait la viabilité de l'industrie nucléaire canadienne, et en outre qui créerait un très grand nombre d'emplois pour les Canadiens.

[Traduction]

**M. Rose:** Madame le Président, le docteur Strangelove aurait été enchanté d'une pareille réponse.

## LES SOLUTIONS DE RECHANGE

**M. Mark Rose (Mission-Port Moody):** Parmi les options proposées par Énergie, Mines et Ressources pour venir en aide à l'industrie nucléaire, figurent les suivantes: assouplissement des dispositions internationales de sauvegarde exigées par le Canada, établissement de centrales près de la frontière en vue d'exportations ultérieures aux États-Unis et accroissement de l'aide fédérale pour inciter d'autres provinces à construire encore d'autres réacteurs nucléaires. Le ministre a-t-il envisagé une politique de non-expansion pour l'industrie nucléaire, c'est-à-dire la réorientation des centaines de millions de dollars qui y sont consacrés annuellement en vue de la mise hors service de centrales et l'étude du stockage des déchets, de même que l'accroissement des stimulants à la conservation et à la recherche en matière d'énergie et de technologie de remplacement?

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, mon honorable collègue a sans doute obtenu une copie édulcorée de l'étude en cause faite par un de mes fonctionnaires, puisqu'une des options mentionnées est aussi celle-là. L'étude a été faite par un fonctionnaire et, encore une fois, cette étude-là est encore à l'état d'ébauche, de projet. Des consultations auront lieu avec l'industrie, avec les groupes intéressés y compris les groupes opposés à l'industrie nucléaire. Ces consultations auront lieu cette semaine et la semaine prochaine. Après ces consultations, l'étude sera à nouveau révisée, examinée et polie, et j'espère que nous aurons à un certain moment une étude qui pourra être rendue publique, qui sera le résultat définitif de consultations. Entre-temps, il s'agit d'un document qui énumère une quantité d'options et, dans sa question, mon honorable collègue en a oublié quelques-unes. Alors je l'invite peut-être à se procurer une copie sous la table quelque part.

\* \* \*

[Traduction]

## LE GRAIN

## L'INDEMNISATION DES AGRICULTEURS POUR L'EMBARGO SUR LES VENTES À L'URSS

**M. Charles Mayer (Portage-Marquette):** Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Elle concerne l'indemnité que le gouvernement avait promise aux producteurs de grains de l'Ouest qui ont souffert de l'embargo céréalier décrété contre la Russie après l'invasion de l'Afghanistan. Le premier ministre intervient dans les affaires étrangères, auxquelles il s'intéresse à juste titre. Ce que je demande au premier ministre, c'est l'engagement d'intervenir dans les affaires étrangères et de s'y intéresser en ce qu'elles influent sur les producteurs céréaliers canadiens, et de veiller à ce que l'indemnité promise depuis longtemps par son gouvernement soit versée le plus rapidement possible.